

Les aspects de société autour du document historique

L'effort de guerre



Référence: John Collins, *Trio militaire*, Caricature, The Gazette, 19 juin 1940.

Source: <http://collections.musee-mccord.gc.ca/fr/collection/artefacts/M965.199.1822>

Droit d'auteur : Utilisation autorisée selon la législation sur le droit d'auteur.

Social

La population subit quelques conséquences sociales durant la Deuxième Guerre mondiale. La Loi sur la mobilisation des ressources nationales entraîne la réquisition des biens et services. Alors que la majorité des hommes s'est portée volontaire pour la guerre, puis de façon obligatoire à partir de 1942, les femmes doivent prendre les postes demeurés vacants dans les usines. La population doit également se rationner, car l'industrie doit servir le ravitaillement des alliés avant tout.

En 1942, l'industrie canadienne emploie 3 millions de personnes. Pour soutenir l'effort de guerre en Europe, plus d'un million de Canadiens se sont engagés, dont 45 000 ne sont jamais revenus.

Politique

En 1939, le Canada entre en guerre. Pour les Canadiens, la Deuxième Guerre mondiale se déroule d'abord sur le front industriel. L'objectif: mettre sur pied une armée et approvisionner les alliés en armement et en denrées alimentaires. La Loi sur la mobilisation des ressources nationales, adoptée en 1940 par le premier ministre King, entraîne la mobilisation politique, économique et sociale du Canada. La guerre augmente aussi le pouvoir du fédéral, car le gouvernement impose des taxes et des impôts.

Économique

La guerre monopolise toute l'industrie canadienne: l'industrie chimique, l'aviation, les chantiers navals, l'industrie de l'acier et celle des produits électriques. Dès 1939, le Canada vote la Loi sur les mesures de guerre pour réquisitionner l'économie: il transforme les industries en industries de guerre, impose des taxes et des impôts, fixe le salaire des ouvriers, etc. Le secteur de la métallurgie, et plus particulièrement l'aluminerie, devient très profitable durant la Deuxième Guerre mondiale.

En plus de produire des uniformes et de la nourriture, le pays produit :

- 800 000 véhicules militaires de transport
- 50 000 chars
- 40 000 canons
- 1 700 000 armes portatives

Pour soutenir l'effort de guerre, le gouvernement met en place les emprunts de la Victoire, ce qui permettra au gouvernement de soutenir financièrement l'industrie canadienne et l'effort de guerre en Europe.

Les aspects de société autour du document historique

Discours du premier ministre King

« Les Canadiens ont imaginé encore bien moins que le Canada pourrait devenir le plus convoité des trophées de guerre [...].

Qui peut dire comment, ou quand, ou à quel endroit le balayage [des] tentatives d'invasion et de conquête vont prendre fin [...]. Ni les défenses maritimes ni les défenses terrestres n'ont stoppé l'avance des Allemands [...]. Il devient de plus en plus clair que l'Allemagne [...] [met] de l'avant un effort suprême pour s'assurer la maîtrise du monde en 1942. Dangers croissants pour le Canada [...]. Y a-t-il quelqu'un d'assez aveugle pour croire qu'ils ne convoitent pas déjà le vaste territoire et les ressources de notre Dominion? ».

Référence: *Discours sur le plébiscite sur la sécurité nationale*, Premier ministre King, 7 avril 1942.

Source: <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/documents/110.html>

Droit d'auteur : Domaine public du Canada.

Politique

En septembre 1939, lorsque le Canada entre en guerre contre l'Allemagne, le premier ministre William Lyon Mackenzie King promet à la population qu'il n'imposera pas le service militaire obligatoire (conscription). À ce moment, il craint une crise telle que le Canada l'a vécue en 1917 et 1918, crise de la conscription qui divisa fortement la population canadienne.

Le Canada entre officiellement en guerre le 10 septembre 1939. En 1942, les défaites des alliés se multiplient en Europe. La France est tombée. L'Angleterre se fait bombarder. Deux bataillons canadiens sont décimés lors de la chute de Hong Kong. L'Allemagne commence même à se rapprocher du Canada en menaçant le fleuve. Ayant promis aux Canadiens de ne pas imposer la conscription, le gouvernement fédéral de King soumet la population canadienne en 1942 à un plébiscite afin de se faire libérer de sa promesse.

Le 27 avril 1942, 71.2% des Québécois (dont 85% sont francophones) votent contre la proposition conscriptionniste du gouvernement fédéral. De son côté, le reste du Canada donne son appui au gouvernement d'Ottawa à 80%. Plus rien n'empêche donc le gouvernement fédéral d'appliquer la conscription.

